

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal.

Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

M. Léon André, Consul de France, qui vient de prendre son congé de vacances, a reçu avant son départ, de M. le Trésorier du Comité de bienfaisance de la Colonie française, un chèque de 19,497 fr.55, représentant le total des souscriptions recueillies dans la Principauté pour les malheureuses victimes de l'éruption du Mont-Pelé.

Le Consulat a fait parvenir cette somme à M. le Ministre des Colonies à Paris en même temps que la liste détaillée des généreux souscripteurs, liste établie par les soins du Comité français de bienfaisance.

Les averses tombées cette semaine, après une longue série de sécheresse, ont été les bienvenues non seulement pour les jardiniers qui, depuis plusieurs mois avaient peine à entretenir à force d'arrosage la verdure de nos arbres et de nos bosquets, mais même pour la population tout entière de la Principauté qui a salué avec joie ces douches naturelles, si bienfaisantes en cette saison. Le premier résultat de ces pluies, devant la période habituelle des pluies de la Saint-Michel, a été un notable abaissement du thermomètre, surtout pendant les soirées et les nuits dont la température est maintenant d'une délicieuse fraîcheur sur tout le littoral. Aussi, nombre de familles monégasques et étrangères sont-elles déjà rentrées de vacances et chaque jour va, dès maintenant, nous ramener quelques-uns de nos hôtes fidèles.

Dimanche, à eu lieu la dernière journée des réjouissances annuelles organisées à Monaco par le dévoué Comité des Fêtes de la Saint-Roman. Sous les verdoyants feuillages des allées de la promenade Sainte-Barbe, brillamment pavoisée et illuminée, on a dansé avec un joyeux entrain jusqu'à une heure avancée de la nuit. Accueilli aux accents de l'*Hymne Monégasque*, S. Exc. M. le Gouverneur Général a assisté, dans la tribune d'honneur, avec plusieurs notabilités locales, à l'ouverture de cette charmante soirée dansante qui a été favorisée par une exquise température.

Cette journée ne sera pas d'ailleurs sans lendemain : nous sommes en effet heureux d'annoncer que, dimanche prochain, toutes les Sociétés de bienfaisance, de sport et d'art existant dans la Principauté, se réuniront en une grande fête de jour et de nuit qui comprendra un concert l'après-midi, une retraite aux flambeaux, un concert du soir et enfin un bal final dans l'enceinte réservée de la place Sainte-Barbe.

Nous rendrons compte de cette journée, qui servira de brillant épilogue à nos fêtes estivales et qui permettra à la population d'applaudir de nouveau les Sociétés artistiques qui, récemment à Genève, ont si dignement fait honneur aux couleurs monégasques.

SUR LE LITTORAL

Deux personnalités politiques des plus importantes dans notre région, M. le sénateur Borriglione et M. le conseiller général Pollonnais, viennent de disparaître le même jour, et leurs obsèques ont eu lieu dimanche matin à Nice, au milieu d'une affluence considérable d'amis et de population.

* *

C'est dans la nuit de jeudi à vendredi que s'est éteint, à Sospel, M. Alfred Borriglione, ancien maire de Nice, sénateur des Alpes-Maritimes.

Tous ceux qui fréquentent la Côte d'Azur connaissent, au moins de nom, le sénateur défunt. M. Alfred Borriglione est, en effet, l'homme qui a joué, depuis près de trente ans, le rôle le plus actif dans les Alpes-Maritimes, à tel point qu'on peut dire que l'histoire de Nice et du département, depuis 1870, se confond avec son histoire personnelle. Depuis cette époque, M. Borriglione a été mêlé à toutes les luttes politiques; il est intervenu dans toutes les questions; il a pris part à toutes les discussions.

Conseiller général depuis trente et un ans, député pendant dix-huit ans, maire de Nice pendant huit ans, sénateur depuis neuf ans, il a occupé, on le voit, toutes les positions en vue. S'il avait des adversaires politiques il comptait aussi une foule de partisans dévoués dont l'amitié et la sympathie allaient jusqu'à la ferveur. Comme maire de Nice, M. Borriglione fit achever et compléter le réseau des grands boulevards, bâtir le Casino, reconstruire l'Opéra; il fut aussi l'organisateur de l'Exposition du Piol, dont l'échec lui coûta l'écharpe municipale. Conseiller général, il contribua à la création du réseau vicinal, qui a doté nos montagnes de plusieurs centaines de kilomètres de routes superbes; à l'adduction des eaux dans les communes pauvres; député, sénateur, son œuvre législative est également appréciable.

M. Alfred Borriglione était chevalier de la Légion d'honneur, et titulaire de plusieurs ordres étrangers.

A ses obsèques, solennellement célébrées dimanche matin, assistait M. Maurice Rouvier, ministre des Finances, venu tout exprès de Paris pour la funèbre cérémonie.

Le corps, arrivé dans la matinée, de Sospel, dans un fourgon, a été transbordé à la place d'Armes dans un corbillard de première classe, attelé de quatre chevaux richement caparaçonnés de deuil. Le cercueil était recouvert d'un drapeau tricolore.

Les cordons étaient tenus par MM. Sauvan, maire de Nice; Ténot, secrétaire général de la Préfecture, représentant le préfet absent; Roure, ancien député, juge au tribunal civil; général Fabre, commandant la 29^e division; Médecin, bâtonnier de l'Ordre des avocats; Rouvier, président du Conseil général, ministre des finances; Poullan, député, et le général Béranger, sénateur du département.

Les pompiers, les gardes champêtres, les préposés d'octroi en uniforme formaient la haie; un piquet du 6^e chasseurs alpins, commandé par un lieutenant, a rendu les honneurs militaires au moment de l'arrivée au domicile de M. Borriglione, celui-ci étant chevalier de la Légion d'honneur.

Le cortège s'est rendu par la place Masséna, la rue

Masséna, la rue Paradis, le Jardin public, le pont des Anges et la rue Saint-François de Paule à la paroisse, où le chanoine Asso a officié, en l'absence de M^{sr} Chapon.

A l'issue de l'imposante cérémonie religieuse, le convoi s'est dirigé vers le cimetière du Château, où a eu lieu l'inhumation dans un caveau de famille. Devant la tombe, plusieurs éloquents discours ont été prononcés par M. Maurice Rouvier, ministre des finances; Ténot, secrétaire général des Alpes-Maritimes; M. le général Béranger, sénateur; M. Félix Poullan, député; M. Honoré Sauvan, maire de Nice, et M. A. Médecin, bâtonnier de l'Ordre des avocats, qui tous ont fait avec émotion l'éloge du défunt.

* *

On a, d'autre part, vivement regretté la mort de M. Désiré Pollonnais, ancien maire de Villefranche et doyen du Conseil général des Alpes-Maritimes. Tous les hivernants de la Côte d'Azur ont connu M. Pollonnais, dont la villa du Cap-Ferrat fut, pendant de longues années, le rendez-vous hebdomadaire de la société du littoral et de la colonie étrangère. Ses salons, dont M^{me} Amélie Pollonnais, décédée il y a quelques mois, faisait les honneurs avec une grâce et une bienveillance infinies, virent défiler toutes les notabilités qui, depuis plus de quarante ans, sont venues sur les Rives d'Or. Avec M. Désiré Pollonnais disparaît un des derniers acteurs des événements qui firent revenir le comté de Nice à la Mère-Patrie. Homme d'esprit et de cœur, jouissant d'une grande influence, M. Désiré Pollonnais joua, alors, un rôle très important. Le électeurs du canton de Villefranche lui conservèrent toujours leur confiance.

Depuis la mort de sa femme, M. Désiré Pollonnais vivait dans une sorte de retraite, de laquelle il ne sortait qu'à la session d'août du Conseil général, dont il ouvrait les travaux en qualité de doyen d'âge, ce qui lui permettait de donner à ses collègues de sages conseils dictés par sa vieille expérience. Il ne comptait, d'ailleurs, au sein de l'assemblée départementale, que des amis sincères qui admiraient sa verte vieillesse et qui l'entouraient de leur respectueuse sympathie.

Ses obsèques ont eu lieu une heure environ après celles de M. Borriglione, afin de permettre aux autorités d'y prendre également part.

Le deuil était conduit par MM. Gaston et André Pollonnais, fils du défunt; par M. Sée, son gendre, et par M. Meiss, rabbin. Venaient ensuite: MM. Binon, maire de Villefranche; Massa, adjoint; Lucien et René Mayrargues, suivis par un grand nombre d'habitants de Villefranche.

Le cortège, parti de Villefranche, s'est arrêté quelques instants, place Cassini pour permettre aux amis de M. Pollonnais, habitant Nice, de se joindre au convoi funèbre, qui s'est alors dirigé vers le cimetière israélite du Château, où l'attendent M. Rouvier, ministre des finances, président du Conseil général; le général Béranger, sénateur; M. Poullan, député; M. Ténot, secrétaire général de la Préfecture; le général de division Fabre, et plusieurs autres notabilités de Nice et de la région.

Le cercueil est transporté au caveau de famille, où repose M^{me} Amélie Pollonnais. Des discours éloquents et fort impressionnants ont été prononcés par M. Meiss, rabbin; M. Poullan, député; M. Ténot, secrétaire général; M. Giletta de Saint-Joseph, et M. Rouvier, ministre

des finances, qui, après avoir retracé en termes émus la longue carrière politique du défunt, fait l'éloge de ses hautes qualités de cœur.

Puis, les prières d'usage ont été dites par le rabbin, M. Meïss, et la cérémonie s'est terminée à midi et demi, laissant au cœur de tous ceux qui y ont assisté une vive et douloureuse émotion.

Lettre de Paris

Paris, 1^{er} septembre 1902.

Un de nos plus sympathiques confrères, Chincholle, du *Figaro*, vient de mourir subitement, et de nombreuses anecdotes ont été contées à son sujet. Ce digne journaliste a été unanimement pleuré. Si l'on n'a pas comparé son style à celui de Saint-Simon, c'est qu'il ne convenait point de l'écraser sous d'immodestes louanges et que sa gloire aurait pu pâtir d'un tel excès. Mais on s'est accordé à célébrer sa belle humeur, sa bonhomie, son caractère aimable, ses qualités de camarade obligeant et d'excellent journaliste, toujours prêt à improviser sur n'importe quelle matière trois colonnes de copie. On n'a pas manqué de raconter son histoire; on a rappelé qu'il avait reçu, l'an dernier, la croix de la Légion d'honneur et que cette juste récompense l'avait empli de fierté. Le président de la République la devait bien à celui qui s'attachait, avec une si pieuse minutie, à retracer la petite histoire de son règne! Quand Chincholle est mort, il touchait à la fortune. On pensait que, du moins, il avait lieu d'être content de son sort et qu'il avait l'âme sereine.

Désabusez-vous!... Ce chroniqueur tout rond, ce commensal des rois et des princes, ce citoyen populaire fut le plus malheureux des hommes...

Un de ceux qui furent ses amis nous a fait un touchant récit des illusions qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie. Journaliste consciencieux et non sans talent, Chincholle avait la prétention d'être un littérateur et un artiste. Toujours à la veille de faire paraître un ouvrage, il en était empêché par les mille soucis et occupations du labeur quotidien. Et il se croyait inconnu, trahi, jaloué. Il se supposait doué pour les grandes œuvres et mûr pour cette gloire qui s'obstinait à le fuir.

Pauvre Chincholle!... Il faut s'abstenir de le railler. Qui de nous n'a pas, à son exemple, un petit grain de folie, une marotte, une chimère, une poursuite éternellement déçue, un jardin secret que nous nous proposons de cultiver... quand nous aurons le temps. C'est une pièce de théâtre, c'est un livre, c'est un chef-d'œuvre longtemps caressé. Et les années passent. Et l'âge vient. Et c'est la mort... Pauvre Chincholle!...

Le *Temps* annonce que M. Truffier va quitter la Comédie-Française pour aller à Athènes fonder un conservatoire et un théâtre français sur le modèle de la maison de Molière.

Le roi Georges, dit notre confrère, qui est, on ne l'ignore pas, un grand ami des gens et des choses de France, a voulu posséder à Athènes un théâtre de comédie dont il acquitterait les frais sur sa cassette. Sur cette scène, qui serait, à Athènes, ce que le théâtre Michel est à Saint-Pétersbourg, seraient interprétés nos auteurs français classiques et modernes avec une troupe d'ensemble recrutée d'abord à Paris; puis, lorsque l'art de l'interprétation de nos œuvres aurait fait en Grèce de suffisants progrès, par des acteurs formés là-bas. M. Truffier a reçu l'offre d'aller diriger à Athènes cette institution. Le comte d'Ormesson a fait connaître à Paris le désir du roi Georges, et M. J. Claretie a autorisé l'artiste au nom de la Comédie-Française. Celui-ci, d'ailleurs, un peu fatigué de ne point voir augmenter ses douzièmes comme il croyait le mériter, avait manifesté déjà son intention de quitter la Comédie. M. J. Claretie, qui porte à M. Truffier un vif intérêt, lui donna quelques sages conseils, puis, comprenant que la résolution de l'artiste était ferme, il accorda le congé nécessaire.

Et M. Truffier s'en ira prochainement apporter aux sujets du roi Georges les principes de la maison de Molière.

Vous savez comment s'est terminé le fameux raid Bruxelles-Ostende dont je parlais dans ma dernière lettre: la cavalerie française s'y est particulièrement distinguée, les quatre premières places lui étant brillamment revenues. Malheureusement, on s'aperçoit un peu tardivement qu'il y avait exagération et même cruauté à demander, sinon aux cavaliers, du moins à leurs chevaux, un effort aussi terrible que celui que comportait le programme de cette course fantastique de 132 kilomètres, sans arrêt ni repos.

Avec l'arrivée à Ostende des brillants cavaliers, on a eu le beau côté de la médaille. Le revers nous apparaît aujourd'hui sous la triste forme de la statistique des chevaux morts au champ d'honneur. Voici cette pénible énumération, telle qu'elle nous est révélée par une correspondance adressée de Bruxelles:

Le cheval monté par le lieutenant hollandais G. Maris est tombé avant d'être arrivé au premier contrôle et a dû être abattu. Le cheval irlandais du capitaine belge Haegeman, mort en route, a été vendu à un boucher hippophagique.

Les chevaux du lieutenant anglais J.-H. Gibbon et du lieutenant français Bausil sont, on le sait, tombés morts à quelques kilomètres d'Ostende.

Les chevaux du lieutenant belge A. de Kerchove d'Ouselghem et du sous-lieutenant belge baron de Bonhomme sont morts en cours de route.

Dans la soirée, à Ostende, trois chevaux ont succombé: ceux de MM. Valder, lieutenant français; Ch. Lepic, lieutenant français; et E. Crabbe, capitaine belge.

Trois autres chevaux, remisés à l'hippodrome de Wellington, sont morts dans la journée.

En résumé, à l'heure actuelle, dix-sept des chevaux ayant pris part à la course ont succombé, et il est probable que beaucoup d'autres ne survivront pas à la rude épreuve qui leur a été imposée.

Comme on le voit, l'expérience a été coûteuse et la Société protectrice des animaux avait quelque raison de vouloir s'opposer à ce qu'elle fut tentée. Il y a, en tous cas, des chances pour qu'elle ne soit plus renouvelée.

L. S.

LA COUR D'ARBITRAGE DE LA HAYE

Hier, 1^{er} septembre, se sont ouverts à La Haye les assises de la cour d'arbitrage. L'objet de la conférence prochaine est de trancher un litige existant depuis de longues années entre les Etats-Unis et le Mexique, et c'est sur l'initiative de M. Roosevelt que, pour la première fois, les dispositions de la Convention de 1899 vont être utilisées.

Fervent partisan de l'arbitrage international, M. Roosevelt cherchait depuis longtemps l'occasion de provoquer une réunion de la cour de La Haye.

Il l'a trouvée dans une vieille affaire pendante entre les Etats-Unis et la République du Mexique: l'affaire des biens du clergé californien.

Alors que la Californie faisait partie intégrante du Mexique, le gouvernement mexicain, en présence de graves embarras financiers, fit main basse sur les biens de l'Eglise dans cette province et prit l'engagement d'en servir la rente au clergé, ce qu'il fit d'ailleurs avec ponctualité. Mais lorsque les Etats-Unis se furent annexés la Californie, ils refusèrent de verser la moindre somme aux prêtres californiens, qui s'adressèrent alors au gouvernement mexicain. Celui-ci, dépossédé, ne veut rien savoir. De là le conflit.

C'est ce conflit que le président Roosevelt, d'accord avec le président du Mexique, soumet à l'arbitrage des puissances. Conformément aux termes de la Convention du 27 juillet 1899, un compromis déterminant l'objet du litige et les conditions dans lesquelles il sera soumis aux arbitres a été signé par les parties, représentées par MM. J. Hay et de Aspiroz, le 22 mai dernier, à Washington.

Quant aux arbitres choisis, ce sont: pour les Etats-Unis, sir Ed. Fry, anglais, et M. de Martens, russe, tous deux membres de la cour de La Haye; et pour le Mexique, M. le sénateur Guernaschel, italien, et M. le docteur Savornin-Lehman, hollandais, également membre de la cour.

La journée d'hier a été consacrée à la nomination, par les quatre arbitres, d'un sur-arbitre qui présidera les séances. La session de la cour d'arbitrage ne pourra durer plus de trente jours.

Conformément à l'article 40 de la Convention de La Haye, la sentence sera sujette à révision, si celle-ci est demandée dans le délai de huit jours après la notification de la sentence. Dans ce cas, la procédure de révision devra être poursuivie en français.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Le percement du Simplon. — Les grosses difficultés rencontrées dans le percement de la montagne du

côté d'Iselle ont été complètement surmontées, et, depuis deux mois et demi que les travaux ont été repris régulièrement, ils sont poussés jour et nuit avec la plus grande activité.

La perforation mécanique a atteint pendant le mois de juillet une moyenne quotidienne de 8 mètres, alors que le maximum prévu était de 6 mètres 50 dans les meilleures conditions.

Cependant, ces derniers jours, les machines ont rencontré une roche plus dure et plus consistante; l'avancement a été par suite un peu plus lent et il est redescendu à 6 mètres par vingt-quatre heures; mais les conditions dans lesquelles travaillent les ouvriers sont bonnes.

La température sur le point du tunnel le plus avancé est de 28 à 30° et on la maintient à cette hauteur au moyen de puissants ventilateurs.

L'eau qui a envahi le tunnel et qui coule toujours, a un débit de 960 litres à la minute; on l'a canalisé et elle sert à maintenir, par sa fraîcheur, une température supportable.

Du côté suisse, le travail se poursuit régulièrement. Sauf l'élévation de la température, qui est de 52° et que l'on ramène à 32° au moyen de puissantes machines à comprimer l'air, on ne rencontre aucune difficulté sérieuse et la moyenne du percement se maintient à 6 mètres 30 par jour.

Au 7 août, le tunnel avait déjà un peu plus de 12,900 mètres, dont 7,500 du côté suisse et 5,400 du côté italien.

Le nombre des ouvriers employés, presque tous italiens, est de 3,800.

Niels Henrik Abel. — L'Université de Kristiania s'appête à célébrer solennellement, du 5 au 7 septembre, le centenaire de la naissance de Niels Henrik Abel, le grand génie mathématique. Des savants éminents de toutes les universités, non seulement de l'Europe, mais du monde entier, assisteront à ces fêtes qui prendront ainsi un éclat particulier.

Abel naquit à Finno, dans l'ouest de la Norvège, le 25 août 1802. Il appartenait à une famille distinguée, mais pauvre, et reçut une bonne éducation. Déjà à l'école il montra une aptitude spéciale pour les mathématiques, et il fit bientôt des progrès si extraordinaires que le gouvernement lui accorda, en 1821, une petite pension de 800 couronnes par an, ce qui lui permit de suivre, pendant quelque temps, les cours de l'Université de Kristiania.

Mais Abel, encouragé par ses professeurs et ayant de plus pleine confiance en lui, voulut présenter à l'Institut de France le résultat de ses recherches. Avec une nouvelle subvention de l'Etat et un peu d'argent fourni par ses amis, il se rendit, en 1825, à Berlin, traversa l'Autriche et la Suisse et finalement arriva à Paris. Le jeune homme timide et un peu gauche ne fut cependant qu'assez mal reçu à l'Institut. Son fameux mémoire sur les intégrales des fonctions algébriques n'y fut même pas lu, et, désillusionné, Abel dut repartir. On était au mois de janvier, il se mit en route à pied, et, pendant ce voyage hivernal, contracta la phtisie dont il devait mourir quelques années plus tard.

Cependant, ces travaux avaient répandu son nom. Le mathématicien français Poisson retrouva par hasard son mémoire et en reconnut aussitôt la valeur; aussi l'Institut lui décerna-t-il la moitié de son grand prix de mathématiques. L'Université de Berlin lui offrit une chaire, et, en Norvège, le gouvernement lui trouva une position. Mais tout cela arriva trop tard: Abel mourut en 1829, âgé seulement de vingt-six ans.

Son importance pour la science a néanmoins été énorme; tout mathématicien le sait. « Il a, dit la *Grande Encyclopédie*, fourni l'impulsion à une somme d'idées nouvelles qui font de lui le plus grand génie mathématique qui ait encore existé ».

Les fêtes de son centenaire devaient avoir lieu le 5 août, jour de sa naissance; ce n'est qu'à cause des vacances universitaires que l'on a décidé de les renvoyer à un mois plus tard.

Statistique des chemins de fer. — Une statistique des chemins de fer du monde vient d'être publiée par le ministère des travaux publics.

Ce n'est pas la première statistique de ce genre qui

ait été dressée. Le même ministère en avait établi une au 31 décembre 1857, une autre au 31 décembre 1860, avec supplément pour 1861; mais ces deux documents avaient été simplement autographiés.

Dix ans plus tard, en 1872, M. Sturmer en a publié une à Bomberg, dans son histoire des chemins de fer: une quatrième a été dressée à l'occasion du centenaire de Stephenson et insérée, en 1881, dans le *The Railways News*. Elle a été reproduite dans les *Archiv fur Eisenbahnen*, malgré son imperfection.

Depuis, les *Archiv* en ont publié une chaque année. Le *Manual Poor* de New-York et le *Recueil statistique* du ministère russe (celui-ci depuis 1897) contiennent également des statistiques de ce genre. Enfin, en France, il a été inséré une statistique des chemins de fer du monde dans le *Rapport général* de M. Picard sur l'Exposition universelle de 1889.

M. Schelle, faisant cet historique devant la Société de statistique de Paris, a fait remarquer que toutes ces statistiques sont d'inégale valeur et que quelques-unes sont défectueuses. Celle des *Archiv* est de beaucoup la meilleure. Mais la statistique que vient de publier le ministère des travaux publics, et qui a été dressée par M. Hertel avec le concours de M. D. Bellet, est certainement plus exacte encore. Elle donne les longueurs des chemins de fer, dans les divers États du monde, de dix en dix ans, depuis 1830, c'est-à-dire depuis l'origine des chemins de fer jusqu'en 1900.

Les longueurs, en 1900, sont rapprochées de la population et de la superficie de chaque État. Les sources où les auteurs ont puisé sont indiquées. Pour la superficie et la population, il a fallu nécessairement se contenter, dans un certain nombre de cas, d'évaluations plus ou moins approchées.

A la fin de 1830, il n'y avait de chemins de fer qu'en Angleterre, en France et aux États-Unis, et quels chemins de fer! Ils ne ressemblaient guère à ceux d'aujourd'hui.

En 1860, on en rencontrait dans toute l'Europe, sauf en Grèce et en Serbie. Il y avait un grand réseau au Canada; il y avait des lignes dans les Antilles, dans l'Amérique du Sud, en Egypte, dans l'Inde, dans la Turquie d'Asie, en Australie.

A la fin du siècle, on comptait :

- 284,000 kilomètres en Europe.
- 403,000 kilomètres en Amérique (dont 314,000 aux États-Unis).
- 18,000 kilomètres en Afrique.
- 61,000 kilomètres en Asie.
- 25,000 kilomètres en Océanie, en 1900.

C'est, pour le monde entier, un total de 791,000 kilomètres contre 7,700 en 1840, 108,000 en 1869, 371,000 en 1880.

Les *Archiv fur Eisenbahnen* fournissent, en dehors des renseignements sur les longueurs, des indications sur les dépenses d'établissement des réseaux des principaux États. Ces indications, bien qu'incomplètes, sont précieuses.

Il en résulte qu'en Europe, pour 261,000 kilomètres dont on connaît la dépense, le prix kilométrique moyen ressort à 292,000 marks ou 365,000 francs, et que la dépense totale avait atteint, à la fin de 1900, 76 milliards de marks ou 95 milliards de francs.

Pour les pays hors d'Amérique, au sujet desquels des renseignements ont pu être recueillis, la dépense kilométrique ressort, pour 424,000 kilomètres, à 144,000 marks ou 180,000 francs, et la dépense totale à 61 milliards de marks ou 76 milliards de francs.

Les pays dont les réseaux ne sont pas compris dans ces chiffres sont des pays pauvres, à faible commerce, où les voies ferrées ont été construites dans des conditions économiques. On sera donc au-dessus de la vérité si on leur applique les moyennes kilométriques ci-dessus; néanmoins, comme on n'a pas d'autres indications, on peut calculer ainsi et l'on trouverait alors :

| | Milliards. |
|---|------------|
| Pour l'Europe, 284,000 kil. à 365,000 fr... | 104 |
| Hors d'Europe, 507 kil. à 180,000 fr..... | 91 |
| Soit un total de..... | 195 |

Total probablement trop fort, mais qui donne une idée de l'importance des sacrifices faits, depuis l'origine des chemins de fer, pour créer les voies de communication.

Il serait intéressant aussi de pouvoir suivre le mouvement des capitaux depuis cette origine. Mais on commenterait, en appliquant les moyennes de 365,000 francs et 180,000 francs, des erreurs par excès encore plus fortes que dans le calcul précédent. La dépense d'un chemin de fer ne se fait pas en une fois; après qu'il a été construit, il faut, presque chaque année, dépenser un nouveau capital pour le compléter, l'améliorer, augmenter et perfectionner son matériel, multiplier les aménagements de ses gares. Les dépenses totales, dans les pays riches surtout, ont augmenté dans une proportion beaucoup plus grande que les longueurs mises en exploitation.

Cependant, faute de données et à titre de simple indication, on peut faire le calcul ci-après :

- En 1840, on comptait 3,000 kilomètres en Europe;
- En 1840, on comptait 4,700 kilomètres hors d'Europe;
- A 365,000 francs et 180,000 francs par kilomètre, c'est en totalité 1 milliard 95 millions d'un côté et 650 millions de l'autre, ensemble : 1 milliard 700 millions.
- En 1860, on comptait 52,000 kilomètres en Europe;
- En 1860, on comptait 56,000 kilomètres hors d'Europe;
- Qui auraient coûté respectivement 18 et 10 milliards, soit : 28 milliards.

- En 1880, il y avait 168,000 kilomètres en Europe;
- En 1880, il y avait 203,000 kilomètres hors d'Europe;
- Dont la dépense aurait été de 61 milliards et de 37 milliards, soit : 98 milliards.

En 1900, nous avons trouvé déjà 195 milliards.

- *Si l'on réduisait ces chiffres et que l'on ne comptât :
- En 1840, que 1 milliard 1/2
 - En 1860, que 25 milliards
 - En 1880, que 75 ou 80 milliards
 - En 1900, que 175 milliards

on serait probablement plus près de la vérité.

Quoi qu'il en soit, on voit par ces chiffres approximatifs quelle a été l'importance de l'effort fait dans le monde pour créer les voies ferrées et aussi de l'effort fait par les États-Unis, par la France et par l'Angleterre qui, de toutes les nations, sont celles qui ont fourni la plus forte part des capitaux nécessaires.

LETTRES ET ARTS

Les travaux du Louvre. — Grâce à M. Redon, l'éminent architecte du Louvre, l'aménagement de la galerie nouvelle, située sous l'ancienne salle des États, avance à grands pas. D'ici quelques semaines, M. Heuzey, conservateur du département des Antiques, installera dans cette vaste galerie les collections de la mission Morgan, qui n'en occuperont, d'ailleurs, qu'une moitié environ. L'autre sera laissée libre afin de recevoir les objets que pourra trouver M. Morgan dans les fouilles suivantes.

Enfin, la salle carrée, qui fait suite à cette nouvelle galerie, entre la deuxième porte de bronze et le ministère des colonies, sera prochainement restaurée; M. Chassinat, le jeune et distingué directeur de l'École du Caire, y installera toute une série de fort curieux spécimens de l'art égyptien, retrouvés récemment en Egypte, dans les ruines du couvent de Ba-Ouit (Haute-Egypte), et qui vont prochainement arriver à Paris.

A Bayreuth. — L'administration du théâtre de Bayreuth a décidé que les représentations n'auront pas lieu avant 1904. Plusieurs intimes de la villa Wahnfried avaient demandé que des représentations eussent lieu en 1903, mais le conseil d'administration s'est opposé à cette proposition.

A Munich. — Les représentations wagnériennes au théâtre du Prince-Régent de Munich ont amené, cette année, une affluence à peine croyable de visiteurs étrangers. Les représentations se distinguent d'ailleurs par leur grande allure au point de vue de la direction de l'orchestre et de la mise en scène, qui est sans rivale en Allemagne. L'effet d'ensemble est toujours splendide.

La dernière quinzaine de représentation de la saison sur cette scène magnifique a commencé hier lundi par *Tristan et Yseult*. Il reste encore à représenter, demain 3 septembre, *les Maîtres chanteurs*; Vendredi 5,

Tannhauser; Samedi 6, *Lohengrin*; Lundi 8, *les Maîtres chanteurs*; Mercredi 10, *Tristan et Yseult*; enfin Vendredi 12, pour la clôture, *les Maîtres chanteurs*.

MARINE ET COLONIES

Voyage ministériel. — M. Camille Pelletan, ministre de la marine, a l'intention de partir dans les premiers jours de septembre pour Bizerte, et d'y faire un rapide voyage d'étude afin de se rendre compte par lui-même de la façon dont doivent être employés les crédits votés par la Chambre pour l'organisation de la défense.

En cours de route, le ministre de la marine procédera à la même inspection sur la côte occidentale de la Corse, et s'arrêtera cinq ou six heures à Calvi et une douzaine d'heures à Ajaccio. Le voyage n'aura pas de caractère officiel, en ce sens que les honneurs ne seront pas rendus et que le ministre séjournera même très peu de temps à terre. Le départ de Toulon aura lieu le 7 septembre sur un navire cuirassé qu'escortera un contre-torpilleur. M. Pelletan sera accompagné de M. Tissier, directeur de son cabinet, et peut-être aussi du chef d'état-major général. Cette excursion, d'un caractère purement technique, ne durera pas plus d'une semaine.

Nécrologie. — Le contre-amiral Joseph-Henri Merleaux Ponty, commandant en chef la division navale en Tunisie, vient de mourir subitement, en son domicile, avenue Vagram, 25, à Paris.

Le contre-amiral Merleaux-Ponty était né le 5 décembre 1849. Il était enseigne de vaisseau au commencement de la guerre franco-allemande, le 15 août 1870. Il avait reçu les étoiles de contre-amiral le 7 janvier 1901.

L'amiral était en mission à Paris pour terminer les rapports établis à la suite des grandes manœuvres navales, auxquelles il avait pris part depuis deux années en qualité de chef d'état-major de l'amiral Gervais.

Il a pris une grande part aux travaux de défense du point d'appui de Bizerte et à l'organisation de la marine française dans les eaux tunisiennes.

Sous-Marins en Italie et aux États-Unis. — L'Italie et les États-Unis ont décidé d'augmenter le nombre de leurs sous-marins.

Le gouvernement italien consacre une somme de 800,000 francs pour un nouveau navire de ce genre, dont la puissance motrice sera empruntée à l'électricité aussi bien pendant l'immersion que pendant la navigation à la surface. On sait que les Italiens disposent déjà de plusieurs sous-marins électriques: *Audace*, *Palla nautica*, *Pullino*, *Delfino*, datant de 1893 et 1894.

Le Sénat américain, de son côté, a voté les fonds pour l'achat de cinq sous-marins du dernier type *Holland* et pour des études sur les autres types. Le *Holland* est pourvu d'un moteur à vapeur, chauffé au pétrole pour la navigation à la surface, et d'accumulateurs électriques pour la marche sous l'eau. Le type modifié a 19,30 de longueur et 3,55 de diamètre maximum.

Bibliographie

L'eau dans l'alimentation, par F. MALMÉJAC. — Un vol. in-8° de la *Bibliothèque scientifique internationale*, avec figures dans le texte. Paris, Alcan, 1902. — Prix : 6 francs.

La question de l'eau en général, et de l'eau de boisson en particulier, s'est toujours imposée à l'homme; et de tout temps, dans tous les pays, on s'est préoccupé de la valeur des eaux d'alimentation. Cette préoccupation a conduit autrefois les Romains à élever dans les pays où ils passaient ces merveilleux ouvrages d'adduction d'eau dont nous admirons encore aujourd'hui les grandioses vestiges; elle impose encore de nos jours de gros sacrifices aux départements et aux villes qui veulent assurer à leurs habitants une eau abondante et salubre.

Mais nos exigences sont plus grandes aujourd'hui qu'autrefois. Les anciens ne pouvaient juger une eau que par ses qualités organoleptiques: limpidité, saveur, odeur; et maintenant les recherches microbiologiques nous ont appris à nous défier de l'eau même la plus claire, en nous montrant que cette eau pouvait renfer-

mer, à côté de substances organiques plus ou moins toxiques, des substances organisées, des végétaux inférieurs, causes de grandes et redoutables épidémies.

La question de l'eau de boisson était donc restée à l'état rudimentaire pendant de longs siècles, étant intimement liée aux progrès des sciences physiques et naturelles. Aujourd'hui, elle occupe une place capitale en hygiène, et il n'est pas trop de la géologie, de la chimie et de la bactériologie pour la résoudre.

Ce sont les résultats de toutes les recherches entreprises depuis vingt ans que M. Malméjac expose dans cet ouvrage; il y a également consigné des travaux personnels encore inédits; ainsi composé, le livre résume fidèlement les connaissances que toute personne instruite doit posséder sur la matière. Nul n'oserait, en effet, se désintéresser d'une question qui a pour but de débarrasser le genre humain des redoutables épidémies d'origine hydrique et, comme conséquence, de faire diminuer dans de grandes proportions la mortalité.

L'ouvrage est divisé en cinq parties. Dans la première, l'auteur étudie l'eau en général, initie le lecteur à l'hydrologie souterraine, lui fait connaître la valeur et la composition des eaux suivant leur origine, leurs souillures, et, enfin, le moyen de déceler ces dernières par l'analyse.

La deuxième partie est consacrée à l'étude raisonnée et détaillée des matières organiques des eaux. On y trouvera d'importants travaux originaux sur l'origine de ces matières organiques, leurs transformations, leur dosage, leur rôle hygiénique et l'interprétation des divers résultats de la partie chimique de l'analyse de l'eau.

La troisième partie étudie plus spécialement les germes de l'eau et leur origine, l'action des germes sur l'eau et de l'eau sur les germes; leur vitalité dans ce milieu, leur rôle hygiénique et l'interprétation des résultats de l'examen bactériologique de l'eau. La quatrième partie traite de la valeur filtrante des divers terrains. La cinquième partie, enfin, nous intéresse à l'importante question de l'épuration de l'eau. Après nous avoir montré la nécessité de l'épuration, l'auteur passe en revue l'épuration naturelle; l'épuration par le froid, par la chaleur; l'épuration par les appareils de fortune et par la filtration et l'épuration chimique. Cette étude renferme encore de nombreux travaux originaux.

L'ouvrage se termine par des conclusions générales permettant de saisir facilement l'enchaînement de tous les faits exposés.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur **Alphonse BRUYAT**, marchand de nouveautés à Monaco, sont invités à se présenter au Palais de Justice, à Monaco, le 9 septembre courant, à 2 h. 1/2 de l'après-midi, pour délibérer tant sur la composition de l'état des créanciers que sur la nomination de nouveaux syndics.

Pour le Greffier en Chef,
A. Croco, C. G.

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
8, rue des Carmes, 8

VENTE PAR AUTORITÉ DE JUSTICE

Le samedi six septembre 1902, à 2 h. 1/2 de l'après-midi, dans la cour de la gare de Monaco, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de **dix mille kilos de bois de pin à brûler**.

Au comptant, et 5 % en sus pour frais d'enchères.
Monaco, le 30 août 1902.

L'Huissier, BLANCHY.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 24 au 31 Août 1902

MARSEILLE, cutter *Sainte-Françoise*, fr., c. Jacomain, briques et ciment.
SAINT-TROPEZ, b. *Deux-Frères*, fr., c. Courbon, bois.

CANNES, b. *Indus*, fr., c. Tassis, sable.
— b. *Louise*, fr., c. Garel, —
— b. *Ville-de-Marseille*, fr., c. Garel, —
— b. *Bon-Pêcheur*, fr., c. Arnaud, —
— b. *Marcelle*, fr., c. Ballet, —
TORRE-SALINE, b. *Angelo-Padre*, ital., c. Zolesi Agostino, charbon.
CANNES, b. *Barthélemy-Elisa*, fr., c. Tréglià, sable.

Départs du 24 au 31 Août

NICE, b. *Deux-Frères*, fr., c. Courbon, fûts vides.
CANNES, b. *Indus*, fr., c. Tassis, sur lest.
— b. *Louise*, fr., c. Garel, —
— b. *Ville-de-Marseille*, fr., c. Garel, —
— b. *Bon-Pêcheur*, fr., c. Arnaud, —
— b. *Marcelle*, fr., c. Ballet, —

AMEUBLEMENTS & TENTURES

INSTALLATIONS A FORFAIT

Etoffes, laines, crins animal et végétal, duvets
RÉPARATIONS DE MEUBLES



Chaises d'Enfants
(dernière création)

EUGÈNE VÉRAN

Monaco - Villa Baron, boulevard de l'Ouest - Condamine

PRIX MODÉRÉS

ASSURANCES

Auguste CARLÈS

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABEILLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie

LA FONCIÈRE

La C^{ie} Lyonnaise
d'Assurances maritimes réunies

Compagnie d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature.

Assurances maritimes; transports-valeurs.

POLICES: Collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assurances des sapeurs-pompiers.

Polices spéciales individuelles contre les accidents de toute nature. Assurances vélocipédique et de chasse.

Assurances contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier.

Assurances des accidents causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécanique.

LLOYD NÉERLANDAIS

La plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs.

Contre le vol, précédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc.

Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

AGENT POUR LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

J.-B. FARAUT

4, rue des Açores (Jardin de Millo)

MAISON MODÈLE

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

Fournisseur brevetée de S. A. S. le Prince de Monaco

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala
IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

Médailles d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers et Paris

MAROQUINERIE EXTRA-FINE. — ARTICLES DE PARIS
JOUETS DERNIÈRES NOUVEAUTÉS
GRAND RAYON SPÉCIAL DE PAPETERIE. — REGISTRES
PHOTOGRAPHIES. — CARTES POSTALES

FOURNITURES DE BUREAUX
PARFUMERIES GRANDES MARQUES. — EVENTAILS
GANTS. — RUBANS. — VOILETTES
CHAUSSETTES ET BAS DE SOIE. — CHEMISES DE SOIRÉES

CRAVATES. — CHAUSSURES FINES
OMBRELLES RICHES. — PARAPLUIES. — CANNES
ARTICLES DE JEUX. — ROULETTES. — TAPIS
ARTICLES DE VOYAGE

English spoken — Man spricht deutsch

PRIX TRÈS MODÉRÉS

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

BOIS ET CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa — Monte Carlo

TÉLÉPHONE

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT:
PLUS DE MODELES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure colorée et un Patron découpé dans les 2^e, 3^e et 4^e N^o.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

LA « MUTUAL LIFE »

Cie d'Assurances sur la Vie et de Rentes viagères

fondée à New-York en 1843

sous le contrôle du Gouvernement

LA PLUS RICHE ET LA PLUS IMPORTANTE DU MONDE ENTIER

RICHARD A. Mc CURDY, Président

Direction Générale pour la France : 20, boulevard Montmartre, Paris

529 millions de bénéfices distribués aux Assurés

Garantie : 1 MILLIARD 687 MILLIONS

Emmanuel TREGLIA, seul agent général autorisé dans la Principauté

S'adresser rue Saige ou 12 et 14, rue Caroline
MONACO-CONDAMINE

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

rendu par wagons

dans les gares du département

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

Imprimerie de Monaco — 1902